



Sud-Solidaires BPCE - Section CEAPC

24, Rue du 24 février – 79000 NIORT

05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

sudceapc@yahoo.fr / www.sudbpce.com /  SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

ENTRETIENS D'ÉCHANGES OU JEU DES CHAISES MUSICALES

Echanger : troquer des choses de valeur équivalente

Cela n'a, hélas, pas toujours été le cas dans bon nombre d'entretiens !

En effet, les DG et GRH présents aux entretiens avaient pour principal objectif de faire rentrer les 604 GC actuels dans les 391 futurs postes de chargés de clientèle, les 71 postes supplémentaires de RC et les 37 de CAGP.

Vous avez bien compté ! Il manque 105 postes !

Il va donc forcément y avoir de la casse

Petit florilège des techniques utilisées pour arriver à ce résultat :

- A qui veut être RC on reproche son manque de communication. A un autre on demandera de démontrer ses capacités à animer...
- Dans une même agence, en présence de GC présentant des résultats similaires, l'un sera retenu chargé de clientèle et l'autre pas. Sur quels-critères ? Mystère !
- On impose à d'autres l'abandon du temps partiel pour une éventuelle prise de poste de chargé de clientèle, ce qui est scandaleux !
- Certains se sont même vus suggérer d'aller voir ailleurs quand on a rappelé à d'autres les difficultés passées, parfois plusieurs années avant, justifiant ainsi le refus d'une promotion.
- On peut aussi faire du surplace et rester GC pour avoir osé donner la vie ou pour avoir eu le culot d'être malade et ne pas être au RDV des résultats attendus... Retour à la case départ dans un métier qu'ils ont transformé en métier « fourre-tout » ; ces méthodes sont humiliantes autant que dégradantes !

Quant aux heureux Conseillers Commerciaux promus Gestionnaires de Clientèle, ils auront effectivement tous une promotion. Seront-ils pour autant logés à meilleure enseigne ?

Ils sont mis au pied du mur et n'ont pas le choix ni la main sur le changement de métier.

Au-delà de la nébuleuse qui plane sur leurs augmentations de salaire, quid de leur part variable si son mode de calcul passe du brut en net... ?

Le directoire a déjà été alerté sur ce risque et s'est engagé à la vigilance...

Vigilant, le syndicat Sud-Solidaires le sera pour deux si nécessaire...

Et que dire des GC qui resteront GC et de ceux qui passeront chargés de clientèle sans aucune revalorisation de salaire !

De plus, n'oubliez pas l'accord sur la mobilité qui s'applique en fonction de la classification :

- 20 km entre le domicile et le nouveau lieu d'affectation pour les salariés dont la classification est comprise entre A et F inclus.
- 30 km entre le domicile et le nouveau lieu d'affectation pour les salariés dont la classification est comprise entre G et H inclus.
- 40 km entre le domicile et le nouveau lieu d'affectation pour les salariés dont la classification est comprise entre I et J inclus.

N'hésitez pas à nous contacter.

Bordeaux, le 21/10/2017.

Le bureau **Sud-Solidaires BPCE** : Gabriel Breuillat, Olivier Castex, Jean-Philippe De Bortoli, Chrystelle Dechâtre-Bonnard, Annie Duhart, Hélène Feuga, Marie Goncalves, Béatrice Jolly, Gilles Ménandez, Fabienne Monmarin, Nathalie Paitreault.

J'adhère



à SUD